ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/11/2026

tenue par Madame BEAUCOURT, magistrate-désignée

En présence de Monsieur FRINDEL, Rapporteur public

Madame DENORME, Greffière

09 heures 00

01) **DOSSIER N° 2402263** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Référé Provision - Demande de condamner l'Etat à verser aux requérants une provision de 5000 euros en raison du préjudice subi en absence d'offre de logement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
	Monsieur X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02) **DOSSIER N° 2402268** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicte de rejet par le préfet du Nord du recours préalable en indemnisation présenté le 10 novembre 2023.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
	Monsieur X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

03) **DOSSIER N° 2402796** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Référé provision - condamnation de l'Etat à verser une somme de 5.000€ en l'absence de proposition d'hébergement d'urgence

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 00

04) **DOSSIER N° 2402802** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Demande la condamnation de l'Etat à lui verser une somme de 5 000 euros en réparation des préjudices subis tenant à l'absence de proposition d'une solution d'hébergement.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MARSEILLE Héloise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

05) **DOSSIER N° 2402851** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 3 octobre 2023 par laquelle la commission de médiation du Nord a rejeté son recours tendant à la reconnaissance du caractère prioritaire et urgent de sa demande de logement, ensemble la décision du 1er février 2024 rejetant son recours gracieux.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

06) **DOSSIER N° 2407467** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite par laquelle le préfet du Nord a rejeté son reocurs préalable en indemnisation du 18 avril 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître HERBET Guillaume (Cour)
	Monsieur X	Maître HERBET Guillaume (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 00

07) **DOSSIER N° 2507535** **RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT**

Titre de l'affaire Contravention de grande voirie - Procès verbal dressé le 4 mars 2025 pour stationnement sans droit ni titre sur le domaine public fluvial sur un stationnement non autorisé au pk 30.500 en rive droite du canal de la dérivation de la Scarpe sur la commune de Douai.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	DIRECTEUR
Défendeur	Monsieur X	Monsieur X

Arrêté le 13/10/2026

Le président du tribunal